



**Revitalisation de l'étang
de la Réserve Naturelle « la Gouille Marion »
Mies (VD)**

DESCRIPTIF DES TRAVAUX



Rappel des objectifs principaux du projet

- Maintenir un milieu propice pour les libellules, les amphibiens tout en favorisant le stationnement et la nidification des oiseaux d'eau.
- Préserver à long terme un habitat de qualité pour favoriser la reproduction d'espèces vulnérables ou menacées au niveau national, en particulier la Grenouille agile et la Couleuvre à collier.
- Favoriser une juxtaposition de milieux variés afin d'y maintenir une biodiversité élevée.

Parcelle concernée

Parcelle no. 280, Commune de Mies, Coordonnées 501/128

Propriétaire

M. Yves Luginbühl
En Veytay, 1295 Mies
Tél. 079 637 17 39

Descriptif des travaux

Mesure 1 : Curage du fossé d'amenée d'eau (marqué en rouge sur le plan ci-dessous)

L'étang de la Gouille Marion n'étant alimenté que par les eaux de ruissellement du bassin versant, il est essentiel de curer le fossé principal d'alimentation au moins jusqu'à l'embranchement alimentant la magnocariçaie côté Lausanne. Quelques surcreuses seront pratiquées dans le lit du fossé de façon à créer des mares temporaires propices à la reproduction de la Grenouille agile.



Mesure 2 : Revitalisation de l'étang

L'étang s'étant fortement envasé, la solution d'un léger curage sur une profondeur de 25 cm a été retenue. L'idée est également de diminuer l'emprise des phragmitaies de façon à permettre à l'eau de circuler librement et de créer ainsi des espaces d'eau libre favorables au stationnement des oiseaux d'eau (Canards, hérons).

Le haut fond au milieu de l'étang sera maintenu, voir renforcé, de façon à ce que les oiseaux migrateurs, en particulier les échassiers, puissent se poser.

Accès au chantier (marqué en rouge sur le plan ci-dessous)

L'accès à chantier se fera exclusivement par la rive côté Jura en empruntant les chemins existants.

Accès à l'étang

Il existe trois accès, tous situés entre l'observatoire (« Abri à Benoît ») et la douve, par lesquels un engin peut descendre dans l'étang. Utilisés lors des travaux précédents, il n'y a pas d'aménagement particulier à faire. L'accès ci-dessous (no.2) présente l'avantage d'être aligné avec le chemin d'accès à la zone de stockage.



Pêche électrique et vidange de l'étang avant les travaux

Comme lors des travaux précédents, il y aura lieu de pêcher l'étang avant de le vidanger complètement. Une coordination avec le Garde-pêche est prévue. Pour assécher complètement l'étang, en particulier la partie située entre l'île et la douve, l'entreprise Eltel devra utiliser une pompe. L'étang doit être à sec au moins 15 jours avant le début des travaux. L'ouverture de la douve se fera en deux temps pour permettre aux poissons de migrer vers le fond vaseux.



Evacuation des matériaux curés

Tous les matériaux curés sont évacués de la zone forestière pour être entreposés au nord-ouest de l'étang dans la zone de stockage (en rouge sur le plan). Un « dumper » à chenilles est utilisé afin d'éviter une pression au sol trop importante. Les matériaux seront mis en tas de façon à pouvoir s'égoutter afin d'être valorisés par M. Y. Luginbühl.

Accès à la zone de stockage des matériaux (marqué en rouge sur le plan ci-dessous)

L'accès à la zone de stockage est en droite ligne depuis la sortie de l'étang et se fait par le sentier existant. Il n'y a pas d'arbres à couper, quelques troncs tombés à terre tout juste à déplacer.

Le chemin d'accès sera remis en état après les travaux en particulier au croisement avec le chemin transversal.



La zone de stockage se trouve au bout du chemin en lisière de la forêt

Dates d'intervention et planning des travaux

Pour éviter de perturber la nidification des oiseaux, les travaux sont prévus fin août, début septembre.

- Fin juillet 2018 : HdP passera sur le site pour s'assurer de l'absence de couvées tardives
- Samedi 11 août 2018 : Ouverture progressive de la douve (HdP)
- Semaine du 13 août 2018 : Pêche électrique (S. Rojard)
Mise en place de la pompe (Eltel)
- 27.08 2018 : Début du chantier
Préparation du chemin d'accès à la zone de stockage
- 28.08.2018 et ss : Début des travaux de curage
- 07.09.2018 : Fin des travaux

Surveillance des travaux

H.J. du Plessix (Agent de Surveillance Nature & Flore) sera présent quotidiennement sur le chantier pendant la durée des travaux.

C. Portier-Fleury (DGE Bio Div) passera également sur le chantier pendant les travaux.

Information du public

La Municipalité de Mies affichera un avis au pilier communal. Les travaux seront également annoncés dans l'observatoire (« Abri à Benoît »).

Plan des accès au chantier et de la zone de stockage



Annexes :

- Devis Entreprise Eltel du 17.02.17
- Rapport de Sol-Conseil 30.10.17
- Plan des accès au chantier

Copies :

- M. Yves Luginbühl, propriétaire parcelle no. 280
- M. Guy Dériaz, Vice-Syndic, Municipalité de Mies
- M. Christophe Portier-Fleury, Gestionnaire de la Nature
- M. S. Rojard, Garde-pêche permanent
- M. Dominique Morel, Surveillant permanent de la faune
- M. Jean Rosset, Inspecteur des forêts
- M. Daniel Kolly, Garde forestier
- M. André Helfer, entreprise Eltel